Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
Québec

Formulaire administratif
Spécificités par direction (version simplifiée)

Information générale	
DIRECTION :	Directions des programmes déficiences
POINT DE SERVICE, INSTALLATION OU TERRITOIRE :	Coordination Accès hébergement qualité et soutien aux milieux de vie
GESTIONNAIRE :	Laura-Hélène Roy

Niveau d'implication 1	***Détection des indices de vulnérabilité au suicide***
TITRES D'EMPLOI RESPONSABLES :	Tous les employés, médecins, stagiaires et bénévoles du secteur, formés ou non en prévention du suicide Tous les titres d'emploi dans la coordination en incluant les gestionnaires et le personnel administratif
SUIVI REQUIS À CE NIVEAU :	Suite à la détection d'indices de vulnérabilité chez un usager, il est nécessaire de le référer à un intervenant habileté à faire le repérage. Dans l'éventualité où la ou les personnes identifiées à la section suivante ne sont pas disponibles pour procéder au repérage, veuillez référer l'usager au centre de prévention du suicide suivant : Se référer au tableau disponible à cet effet par RTS en Montérégie visant à soutenir les références des intervenants au bon endroit

Niveau d'implication 2	***Repérage du risque suicidaire***
TITRES D'EMPLOI RESPONSABLES :	Aucun dans la coordination
SUIVI REQUIS À CE NIVEAU :	Lorsque le repérage du risque suicidaire est positif, il est nécessaire de référer l'usager à un intervenant habileté à faire l'intervention complète. Dans l'éventualité où la ou les personnes identifiées à la section suivante ne sont pas disponibles pour procéder à l'intervention complète dans les délais requis (selon les mesures de protection requises), veuillez orienter, recommander ou accompagner l'usager au centre de prévention du suicide suivant : Se référer aux intervenants cliniques selon les secteurs concernés.

Niveau d'implication 3	***Intervention complète en prévention du suicide***
TITRES D'EMPLOI RESPONSABLE :	Aucun dans la coordination
SUIVI REQUIS À CE NIVEAU :	Dans l'éventualité où la ou les personnes identifiées à cette section ne sont pas en mesure d'effectuer le type de suivi requis (suivi courte durée ou suivi étroit), il demeure essentiel d'accompagner l'usager au centre de prévention du suicide suivant : Se référer aux intervenants cliniques selon les secteurs concernés.

Autres informations à spécifier

Signatures			
NOM (EN LETTRE MOULÉES) :	Laura-Hélène Roy		
	X Gestionnaire responsable		
SIGNATURE :		**DATE** :	2025-04-28